



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E71818

VALABLE JUSQU'AU 03/04/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AJACCIO 410561526

Siret : 410 561 526 00014

Code NACE : 4312B

Numéro caisse de congés payés : 9136705 0

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 1244000/001 557131

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 1244000/001 557131

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/01/2024

Raison sociale : SARL C.D.T.P.

QUARTIER QUATRINA  
20110 PROPRIANO

Téléphone : 04 95 76 05 24

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarlctdpdelovo@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
DELOVO SANDRA GÉRANT

Fax : 04 95 76 23 72

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	12/03/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/03/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	12/03/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**

**AGENCE  
QUALIBAT**

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.